



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2023/56**

***Réunion du 19 septembre 2023 à 19h00  
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD***

Date de convocation : 12/09/2023

Date d'affichage : 12/09/2023

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 29**

**Présents : 21**

**Votants : 28**

Présents: Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. Pascal COLSON, Mme Geneviève COSSON, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET, Mme Magali ROGER.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Eva DERVIN a donné pouvoir de vote à Mme Geneviève COSSON, Mme Annie FESTUOT a donné pouvoir de vote à M. Hubert RENOLLET, M. Eric HUET a donné pouvoir de vote à Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Benoît LAIES a donné pouvoir de vote à Mme Martine BAUDART, Mme Marina LESCOUET a donné pouvoir de vote à Mme Marie-Claude BERGERY, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD.

Secrétaire de séance : M. Marc DESGEORGES

---

**Objet : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/07/2023 ET DU 10/07/2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le règlement intérieur du Conseil municipal adopté par délibération n°2020/56 du 16/06/2020 ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE à l'unanimité :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 04 juillet 2023 avec les modifications suivantes P12 :

la phrase « M. Jean Baptiste MACHINET déclare que l'association ne va pas être satisfaite de cette décision » est supprimée.

L'échange suivant est ajouté :

Jean-Baptiste MACHINET s'adresse à Mme Nathalie MAROTEAUX « pour quelle raison vous êtes-vous présentée ? »

Mme Nathalie MAROTEAUX répond « c'est par principe, mais aussi parce que le sujet m'intéresse »

**Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :  
Et de sa publication ou notification le :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2023 avec la modification suivante Page 1 : Mmes Geneviève COSSON, Eva DERVIN et Agnès HAUDECOEUR, sont ajoutées à la liste des présents à l'ouverture de la séance.

**DE CHARGER** le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents nécessaires à l'application de cette décision.

Le Maire,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance,

Marc DESGEORGES



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :  
Et de sa publication ou notification le :

29 SEP. 2023

29 SEP. 2023